

Monsieur et Madame Olivier et Hélène **Andreini-St Louis**, et leur fils,
aux Etats-Unis;

Monsieur et Madame Michel et Rosemary **Andreini-Mccallum**,
et leur fils, à Clarens;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edgar ANDREINI

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et
ami, enlevé à l'affection des siens le 28 février 2009, dans sa 84e année.
La cérémonie funèbre sera célébrée en l'église catholique de Clarens,
le jeudi 5 mars à 14 h 30.

Honneurs à 15 heures.

La crémation suivra sans cérémonie.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Clarens.

Domicile de la famille: chemin du Crépon 45, 1815 **Clarens**.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais penser à la Fondation Rive-Neuve,
à Villeneuve, CCP 10-26966-9.

Cet avis tient lieu de faire-part.